Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Auribeau : à la découverte des parcours de pâturage du Grand Luberon



Ce mardi 11 juin, le Parc naturel régional du Luberon propose une sortie buissonnière à Auribeau avec pour thème 'Découverte des milieux naturels et des parcours de pâturage du Grand Luberon'.

Les participants seront accompagnés par un technicien du Parc qui commentera la balade de 10 km. Forêt, fleurs de printemps, panoramas des crêtes puissants, approche du troupeau de mouton… Vous pourrez découvrir les trésors du Grand Luberon durant cette sortie d'environ 5 heures.

Le Parc rappelle qu'il faut prévoir des chaussures de marche adaptées, un chapeau, un sac à dos avec de l'eau ainsi qu'un repas pour la pause pique-nique à l'heure du déjeuner.

Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou par mail accueil@parcduluberon.fr
Mardi 11 juin. 9h30. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription. Auribeau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Le Parc du Luberon présente son projet d'Atlas de la biodiversité communale



Le Parc naturel régional du Luberon et ses partenaires sont lauréats de l'appel à projets 'Atlas de la biodiversité communale 2023' lancé par l'Office français de la biodiversité, pour cinq communes : Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx. Le lancement du projet 'ABC du Parc naturel régional du Luberon – Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communale' a eu lieu le 2 octobre dernier.

Un atlas de la biodiversité est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec la participation des habitants et acteurs locaux. Il recense des milieux et espèces présents sur un territoire donné et permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Ainsi, le Parc du Luberon va pouvoir accompagner les communes d'Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx dans la création de leur atlas. Chaque atlas comprendra la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats, la production de cartographies d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire, et la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Le coût du projet des ABC du Parc du Luberon s'élève à 177 672€, financé par l'Office français de la biodiversité à hauteur de 138 318€, et par les partenaires pour un montant de 39 354€. Les ABC seront réalisés en collaboration avec la Ligue pour les oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Groupe Chiroptères de Provence.

Les objectifs des atlas de la biodiversité

Les ABC du Parc du Luberon auront plusieurs objectifs :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité, de la géodiversité et des écosystèmes du territoire.
- Déterminer les enjeux majeurs de restauration et de conservation afférents.
- Développer le partage de l'information naturaliste en valorisant les outils de collecte et de mise à disposition des données.
- Mobiliser les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics (habitants, scolaires, acteurs socio-économiques, touristes).
- Faire émerger des initiatives locales en faveur de la biodiversité.
- Sensibiliser les élus pour renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projetsd'aménagement et les documents d'urbanisme.
- Aider les municipalités à définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

V.A.